

La téléconsultation arrive officiellement en France le [15 septembre](#). Tous les patients pourront s'ils le souhaitent consulter un médecin à distance depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Tous les bénéficiaires de l'appli Kovers-e-Santé ont, déjà depuis janvier 2018 accès à la téléconsultation.

Quels sont les 3 points pour comprendre la téléconsultation ?

La téléconsultation permet aux patients :

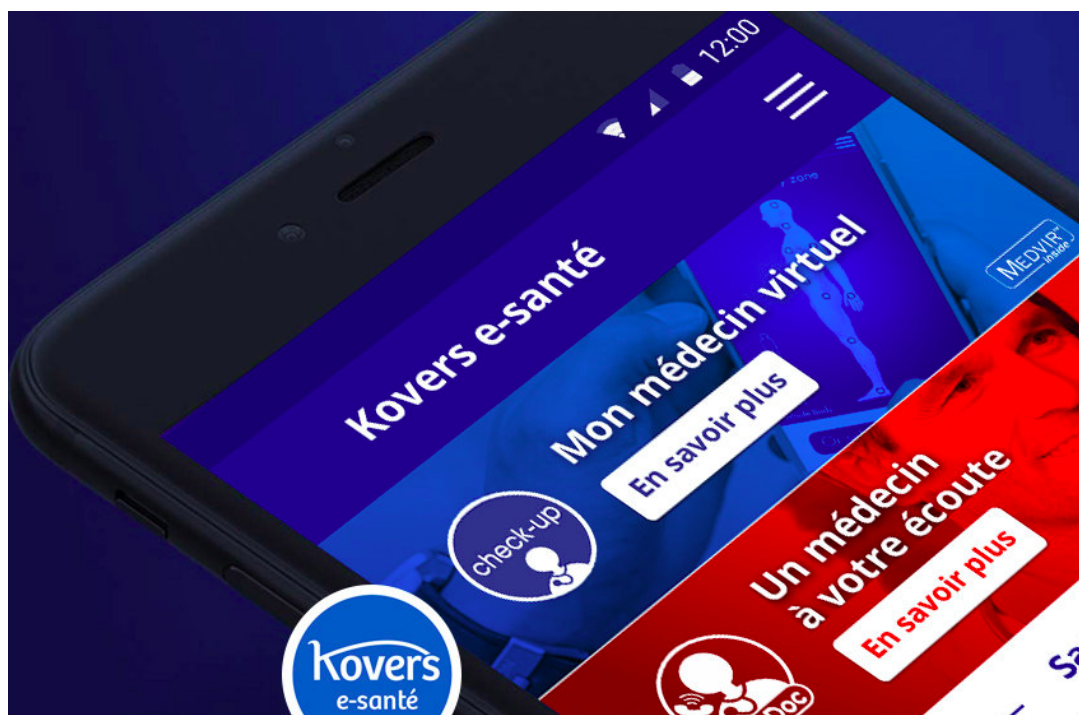
- 1. d'établir un diagnostic à distance**
- 2. favoriser la prévention permettant une identification des besoins médicaux en amont**
- 3. d'obtenir une ordonnance à distance (si le médecin le juge nécessaire)**

Selon l'institut de sondage Ipsos Santé. 2 français sur 3 seraient prêts à téléconsulter pour obtenir rapidement un premier avis, suite à un problème de santé rencontré. Et 3 médecins sur 4 sont aujourd'hui favorables au développement de la télémédecine indique également l'étude.

La téléconsultation n'a pas pour but de remplacer la médecine traditionnelle. Son rôle est surtout de permettre un accès permanent aux soins, en débordement de son médecin de proximité ou pour l'accès vers le bon spécialiste.

En tant qu'adhérent aux mutuelles Kovers, Santé Coeur de Puisaye et Santé de Yonne, bénéficiez gratuitement de l'application mobile Kovers e-santé, votre service de téléconsultation médicale accessible 24h/24, 7j/7, partout dans le monde, sans surcoût sur votre cotisation.

La téléconsultation médicale Kovers e-santé vous offre le service MyDoc :



- une consultation médicale par téléphone assurée par un médecin inscrit à l'Ordre des Médecins
- une orientation vers un service d'urgence si une situation d'urgence est détectée
- un entretien protégé par le secret médical, y compris vis-à-vis de l'employeur
- avec l'accord du patient, l'envoi d'un compte rendu au médecin traitant, qui reste au centre du parcours de soin.

Cette application téléchargeable sur l'Apple Store et Google Play intègre tout le savoir-faire technologique et médical BewellConnect®, le service de consultation médicale virtuelle Check-up®, et la téléconsultation 24/7 de médecine spécialisée MyDoc®.

En savoir plus sur nos services de téléconsultation et de santé connectée [ici](#)
Vous souhaitez bénéficier des avantages de l'application Kovers e-santé ?
Souscrivez à la mutuelle Kovers [ici](#) !